MUSICACTION

Rapport annuel 1989

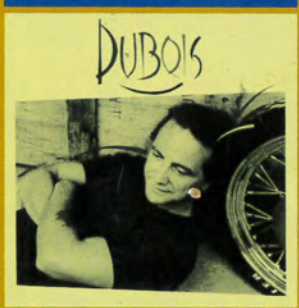

Contenu

Qu'est-ce que *MUSICACTION* 3

Rapport du président 6

Rapport sur les programmes

a) Enregistrement sonore

Compagnies reconnues 8
Jurys 10
Prêts *MUSICACTION* 12
Bourses à la relève 14

Et les gagnants sont... 16

b) Vidéoclips 18

c) Tournée internationale 19

Financement 20

Conseil d'administration 22

Réactions du milieu 24

Personnel 25

Rapport des vérificateurs 26

État des résultats 27

Bilan 28

Évolution de la situation financière 29

Notes afférentes aux états financiers 30

Prêts, bourses et frais généraux 32

Rapport annuel

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 1989

La Fondation *MUSICACTION*
4211 ouest, rue Ste-Catherine
Westmount, QC
H3Z 1P6

Aviseurs légaux
Lafleur, Brown, De Grandpré

Vérificateurs
Deloitte, Haskins + Sells

Conseil d'administration
Malcom Scott (président)
André Di Cesare (vice-président/industrie)
Hector Latulippe (vice-président/diffuseurs)
Lise Aubut (secrétaire)
Paul-Émile Beaulne (trésorier)
Daniel Harvey
Michel Sabourin
Diane Pinet
Jacques-Charles Gilliot
Shelley Stein-Sacks
Rosaire Archambault jr.
Diane Juster
Ian MacLean

Qu'est-ce que MUSICACTION?

MUSICACTION est une société privée à but non lucratif fondée en août 1985 par des professionnels de la radio et de l'industrie québécoise du disque. Ses objectifs sont d'encourager et de stimuler le développement de la musique vocale francophone au Canada par les moyens suivants:

- promouvoir la production et le marketing des enregistrements musicaux canadiens francophones;
- fournir aux diffuseurs et au public canadiens et étrangers une source constante de musique francophone canadienne valable pour un grand nombre de formats musicaux;
- stimuler la demande du public pour les disques, les interprètes et les compositions canadiens.

SES PROGRAMMES

Pour accomplir ces objectifs ***MUSICACTION*** propose trois programmes reliés directement à l'industrie du disque et qui font le sujet de ce rapport. Le premier est l'aide aux nouveaux enregistrements; ce programme est à la fois destiné soit aux nouveaux venus dans le métier par le volet des bourses à la relève, soit aux artistes établis par le volet des prêts ***MUSICACTION***; les deux volets de ce programme ont pour but d'augmenter à la fois la quantité et la qualité des nouveaux enregistrements sonores. D'autres volets complètent ce programme: la conversion au disque audio-numérique et l'aide aux auteurs-compositeurs. Le second programme est l'aide à la production de vidéoclips qui, bien que très chers à produire, n'en sont pas moins devenus un outil important de mise en marché. Le troisième est celui de l'aide aux tournées internationales par le support aux tournées de spectacles d'artistes qui ont une carrière discographique à l'étranger ou qui participent à des événements susceptibles d'y faire démarrer leur carrière.

SES COMMANDITAIRES

MUSICACTION recrute ses commanditaires privés parmi les radiodiffuseurs. La liste de ces sociétés qui ont déjà donné leur appui à ***MUSICACTION***, et qui continuent à le faire d'une façon sans cesse accrue, apparaît à la page 21 de ce rapport annuel.

Leurs contributions ont atteint près de 1,200,000$ depuis la naissance de ***MUSICACTION***, dont 457,500$ cette année. Elles sont en progression constante d'année en année.

En plus, depuis septembre 1986, le ministère fédéral des Communications participe aux programmes de ***MUSICACTION*** dans le cadre de son Programme d'Aide au Développement de l'Enregistrement Sonore (PADES). Sa contribution est de 1,480,000$ annuellement pour une période de cinq ans. Nous terminons la troisième année de ce programme.

SES FORMES D'AIDE

Dans l'état actuel du développement des programmes, les formes d'aide proposées par ***MUSICACTION*** sont de deux sortes: les «bourses à la relève» et les «prêts ***MUSICACTION***».

Les «bourses» sont à toutes fins utiles des subventions accordées à des débutants ou à des artistes établis dans le cadre du programme d'aide à l'enregistrement sonore. Elles sont limitées à un maximum de 2,500$ et sont destinées à la production d'un 45 tours ou de trois à quatre maquettes valables qui puissent leur permettre d'obtenir un contrat de disques ou de susciter des ventes ou du temps d'antenne. Elles ne sont pas remboursables.

Les «prêts ***MUSICACTION***» sont des prêts accordés à des artistes, des producteurs ou des maisons de disques dans le cadre des programmes d'aide à l'enregistrement sonore, au vidéoclip et à la tournée internationale. Sauf exception, ils sont d'un maximum de 25,000$ pour un disque et de 20,000$ pour un clip, mais ils ne peuvent en aucun cas représenter plus de 50% du budget de production. Ils sont remboursables capital et intérêts à même les revenus gagnés par les enregistrements s'il y a lieu. Plus de 400,000$ ont été ainsi remboursés depuis le début du programme, cette somme s'ajoutant aux ressources mises à la disposition de l'industrie.

SES CATÉGORIES MUSICALES

MUSICACTION apporte son aide aux catégories musicales suivantes: le *ROCK/POP*, le *ADULTE CONTEMPORAIN*, le *COUNTRY*, la *MUSIQUE POUR ENFANTS*, la *MUSIQUE CLASSIQUE*, le *NEW AGE* et le *JAZZ*.

SES JURYS

Sauf pour les compagnies bien structurées (que ***MUSICACTION*** désigne comme «compagnies reconnues») et pour les dossiers dont la rentabilité est établie, les BOURSES et les prêts ***MUSICACTION*** sont soumis à l'évaluation de jurys, qui font au conseil d'administration une recommandation sur la qualité artistique de l'oeuvre soumise. Le conseil étudie ensuite les demandes acceptées, analyse les budgets qui les accompagnent et détermine le montant de l'aide qui sera offerte.

MUSICACTION a constitué un fichier des personnes de l'industrie appelées à siéger sur les jurys. Il est constitué de trois catégories de membres: les radiodiffuseurs (annonceurs, directeurs musicaux, directeurs de la programmation, bibliothécaires etc), les disquaires (directeurs artistiques, directeurs de marketing ou des ventes etc) et les professionnels (agents, publicitaires, producteurs, journalistes spécialisés etc). Ces personnes ont fait connaître d'avance à ***MUSICACTION*** leur intérêt pour la ou les catégories musicales qui les intéressent. Leur prestation est bénévole. La liste de toutes les personnes qui ont participé à au moins une séance de jury apparaît aux pages 10 et 11.

LA LANGUE ET LE TERRITOIRE

Il va de soi que le champ d'intérêt principal de ***MUSICACTION*** est le développement de la musique vocale francophone. La totalité de la contribution fédérale doit y être consacrée, ainsi que 80% des contributions privées, le reste pouvant servir au développement de la musique instrumentale. Les demandes pour la musique anglophone sont dirigées vers une organisation-soeur établie à Toronto et appelée FACTOR (Foundation to Assist Canadian Talent On Records) dont les buts, le fonctionnement, les standards et les formes d'aide sont à toutes fins utiles les mêmes que celles de ***MUSICACTION***.

FACTOR dispose de ses propres sources de financement privées analogues à celles de ***MUSICACTION*** et reçoit aussi une contribution du ministère fédéral des Communications.

Ces deux sociétés ont jugé à propos de juxtaposer leurs efforts afin de rendre leur aide disponible à tous les canadiens, dans une langue ou dans l'autre, les bureaux et le personnel de l'une pouvant représenter l'autre au besoin.

Rapport du président

MUSICACTION termine cette année son quatrième exercice financier en même temps que la troisième année du programme PADES. Nous pouvons dire que les résultats de cette année confirment que l'effet structurant sur l'industrie souhaité par le conseil se dégage de plus en plus clairement en même temps que les résultats s'améliorent, malgré le manque de fonds de plus en plus aigü.

Les remboursements de prêt sont passés de 140,000$ l'an dernier à 268,000$ cette année; le nombre de disques certifiés or ou platine est passé de 6 à 11, dont un double-platine.

Les règlements de ***MUSICACTION*** tendent d'ailleurs à cibler le contenu des programmes vers le développement de maisons de disques de plus en plus fortes et de plus en plus performantes, compte tenu de la faiblesse inhérente qu'impose la taille du marché dans lequel elles évoluent.

A la fin de cette année d'ailleurs comme l'an dernier, tous les programmes de ***MUSICACTION*** ont été modifiés à la suite de consultations suivies avec l'industrie, à l'exception du programme de radio souscrite dont nous reparlerons plus loin.

Le programme de bourses a été changé radicalement et traite maintenant de façon séparée les démos et les 45 tours; les maxima du programme de prêts jury sont maintenant ajustés sur ceux de FACTOR en raison des succès obtenus en termes de ventes; un nouveau volet de vidéoclips à petit budget pour aider encore mieux la relève a été ajouté au programme existant; un producteur de disques qui a démontré sa capacité de produire des succès peut maintenant bénéficier d'une approbation directe avec des budgets accrus; enfin, le programme de tournées internationales permet maintenant des opérations dans tous les marchés francophones dans la foulée du renouveau du français dans le monde.

L'effort de sensibilisation des créateurs franco-canadiens hors Québec a été poursuivi dans la mesure où ***MUSICACTION*** a participé à ses frais à toutes les manifestations auxquelles elle a été invitée, de concert avec FACTOR et le MDC. Après une visite de sensibilisation à Winnipeg et à Regina, suivie de la fondation de l'Atlantic Music Producers Association durant laquelle elle a tenu une séance de jury l'année précédente, ***MUSICACTION*** a participé cette année à la fondation de la MAnitoba Recording Industry Association (MARIA).

La cadence de telles initiatives a toutefois été ralentie dans les derniers mois de l'année en raison du manque de fonds dans les deux sociétés mais elle a repris dès le nouvel exercice avec une participation au colloque des auteurs-compositeurs-interprètes franco-ontariens organisé par le conseil des arts de l'Ontario.

Sur le plan international, un fait nouveau est survenu: lors d'une visite d'évaluation au Marché des ARts de la Scène international (MARS) tenu à Paris en novembre, il est apparu qu'en plus de la Fondation pour la Création et le Développement Musicales Sonores (FCDMS) française, organisme fondé par les sociétés de droits pour venir en aide à l'industrie francophone du disque, il existait des programmes de soutien à l'industrie du disque dans cinq autres pays, soit la Finlande, la Suède, le Danemark, la Hollande et l'Espagne.

A l'initiative de ***MUSICACTION*** les représentants de toutes ces organisations à l'exception de ceux d'Espagne se sont réunis durant le MIDEM 89. FACTOR, le MDC et le CRTC étaient également représentés. De caractère exploratoire, cette réunion donnera suite à des rencontres ultérieures, notamment dans le cadre du New Music Seminar de New York, pour envisager des initiatives communes, comme c'est déjà le cas entre ***MUSICACTION*** et la FCDMS. Il est toutefois clairement apparu que FMC en tant qu'organisation nationale était la mieux organisée et la plus fonctionnelle.

L'année qui débute sera celle de la réévaluation du programme PADES. Souhaitons que les personnes qui en seront chargées réussissent bien à en dégager les particularités uniques en termes de rendement, de souplesse de fonctionnement et en facilité d'adaptation.

Malcolm Scott
Président

Compagnies reconnues

Les programmes de ***MUSICACTION*** permettent d'établir avec ces intervenants des relations qui sont placées sous le signe de la continuité. Les «compagnies reconnues» peuvent présenter à ***MUSICACTION*** l'ensemble de leur besoins pour l'année en matière d'enregistrement sonore et se voir allouer une tranche du budget d'un maximum de $150,000 par année financière pour l'ensemble de ces besoins. Il est ainsi possible à ces compagnies d'effectuer à moyen terme une planification de leur production sans risquer de se voir refuser pour des raisons d'indisponibilité de fonds.

Une telle demande peut être présentée par une **maison de disques** qui remplissait les conditions suivantes au 31 mars 1989:

- elle doit exister depuis au moins deux ans, disposer de sa propre étiquette et avoir la production de disques comme principale activité;
- elle ne peut être propriétaire ou avoir des intérêts majoritaires dans un studio d'enregistrement sonore;
- elle doit avoir au moins trois (3) artistes signés en production et non en licence; toute licence avec des artistes devra être en sus des trois artistes en production;
- la compagnie devra être propriétaire des bandes-maîtresses financées par le programme;
- elle doit disposer d'un accord de distribution valable pour toute la production sous son étiquette;
- elle doit être en mesure de démontrer aux enquêteurs financiers de ***MUSICACTION*** qu'elle dispose des ressources pour financer sa part de 50% de son budget d'enregistrement.

Les compagnies suivantes se sont qualifiées durant l'exercice financier.

Les Disques Audiogramme Inc.
Montréal, Qc
Musique Lavoie Rancourt & Fils
Montréal, Qc
Les Disques Artiste Record
Rosemère, Qc
Les Disques Star Records Inc.
Verdun, Qc
Groupe Concept Publicité
Montréal, Qc
Les Disques Justin Time Inc.
Montréal, Qc
La Maison de Disques Isba
Montréal, Qc
S.M.D.Q. Inc.
Montréal, Qc
Les Productions Guy Cloutier Inc.
Montréal, Qc

Ces compagnies ont présenté 28 demandes individuelles en fonction de ce programme.

MUSICACTION a reçu 28 demandes, dont 27 ont été retenues. En outre, 7 projets entrepris l'an dernier ont été complétés cette année, ce qui fait 31 dossiers qui on reçu du financement. En voici la liste :

Alexx
André Breton
André Gagnon (2)
Carole King
Danielle Oddera
Dave Turner
Delta Zone
Excuse
Gilles Girard
Jean-Francois Fabiano
Joe Bocan
Johanne Blouin
Lance et Compte
Les Taches
Louise Portal
Luc de Larochelière
Marie Bernard
Marie Christine Gilbert
Marie-France Thibault
Martine Chevrier
Melody (Stewart)
Mozart
Nathalie Carsen
Nuance
Oliver Jones
Pier Béland
Robert Sart
Roberto Medile
Sonny Greenwich
Stardust
Tonia

Reçues

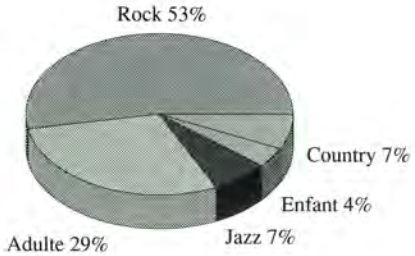

Acceptées

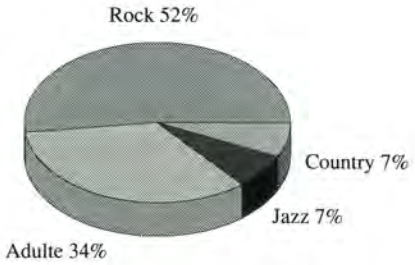

Financées

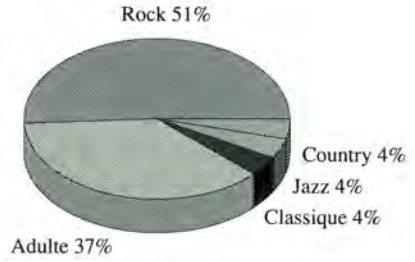

Jurys

Toutes les demandes individuelles de bourses à la relève et de prêts ***MUSICACTION*** sont soumises à des séances de jurys spécialisés dans chaque catégorie musicale. Chaque séance comprend des représentants de l'industrie du disque et de celle de la radio, réunis par groupes de quatre à six personnes.

MUSICACTION demande à ces personnes de donner leur temps à titre gratuit afin d'écouter chaque demande et de faire au conseil d'administration, en fonction de critères qu'il a prédéterminés, des recommandations sur celles qui doivent recevoir une aide. Il faut noter qu'une demande n'est rejetée par ***MUSICACTION*** que lorsque deux jurys ont décidé de ne pas la recommander.

Pendant l'exercice, ***MUSICACTION*** a tenu 31 séances de jurys dans 4 villes au Canada.

Merci aux professionnels suivants qui ont bien voulu prêter leur concours et leur compétence à l'une ou plusieurs de ces séances.

Lee Abbott
Jean-Marc Allard
Jules Amyot
Jamil Azzaoui
Pierre Bazinet
Daniel Beaudry
Daniel Beaumont
Paul Beauregard
Danielle Bernard
Daniel Berthiaume
Louise Bertrand
Michel Bilodeau
Danielle Blain
Louis Blanchette
Richard Bleau
Pierre Boivin
Luc Boivin
Ginette Bonneville
Roland Bouchard
Lily Bouliane
Ronald Bourgeois
Pierre Bourque
Benoit Boutin
Manuel Brault
André Breton
Ulric Breton
Lynn Briand
Guy Brouillard
Michel Brouillette
Roland Bryar
Gilles Bédard
Marc Bégin
Pierre Béland
Michel Bélanger
Rachelle Bélanger
Nicholas Carbone
Madeleine Careau
Léo-Denis Carpentier
Richard Cayer
Bernard Y. Caza
Colette Chabot
Dominique Chaloult
Julie Champagne
Christine Charbonneau
Michel Charland
Richard Charpentier
Diane Cloutier
Gilles Collin
Jacques Cossette
Lise Coté
Dominique Cournoyer
Michel Daigle
Robert Daudelin
Jerry De Villiers
Michael E. Delaney
Marc Delorme
Guy Demeules
Jean-Renaud Desautels
Françoise Desbiens
Marc Desjardins
Pierre Dionne
Michel Donato
Jean-François Doré
Pierre Dubord
Gabriel Dubé
Nicole Duchesne
John Dufour
Raoul Duguay
Paul Dupont-Hébert
Diane Duquette
Marc Durand
Réjeanne Dutemple
Bruce Edwards
Gaétan Essiambre
Louise Ethier
Bernard Fabi
Jean-Guy Faucher
Pierre Fortin
Lucie Fugère
Germain Gagnon
Claude Gagné
Claire Galarneau
Richard Gamache
Gilles Gariépy
Fernando Gasse
Michel Gauthier
Pierre Gendron
Raymond Gervais
Marco Giannetti
Mario Girard
Monique Giroux
Blaise Gouin
Michel Gratton
Denis Grondin
Yvon Grondin
Agnès Grossmann
Manon Guilbert
Daniel Guérard
Serge Hamel
Andrew Homzy
Sylvain Jacob
Bruno Jobin
David Jobin
Allan Katz
John Kennedy
Neil Kushnir
Mario Labbé
Louise Laberge

Jacques Labrecque
Monique Lacasse
Yves Ladouceur
Lyse-Diane Laflamme
Richard Lafrance
Daniel Lafrance
Yves Lagacé
Caroline Lagueux
Yvan Lajeunesse
Gérard Lambert
Michel Lambert
Marc Landriault
Richard Langelier
Jacques Languirand
Serge Laporte
Yves Laurin
André Lavallée
Michel Laverdière
Michel Le François
Monique Lebel
René Leblanc
Daniel Leduc
Mario Lefebvre
Roland Lefebvre
Christian Lefort
Claude-Sylvie Lemery
Serge Locas
Rachel Lussier
Robert Léger
Paul Lévesque
Evelyne Mailhot
Mario-L. Maltais
Pierre Marchand
Luc Martel
Alain Martineau
Mario Masson
Michel Mathieu
Louis Mauffette
Pierre Mercier
Nat Meremda
Richard Michaud
Jean Millaire
Christian Montmarquette
Richard Montpetit
Jo Anne Moreau
Yvon Moreau
Stéphane Morency
Marc Morin
Gilbert Morin
Suzanne Munger
André Ménard
Albert Ménard
Paul O'Neill
Paul Pagé
Danièle Papineau-Couture
Daniel Paradis
Pierre Parent
Alain Paré
François Paré
Denis Pellerin
Richard Pelletier
Gilles Petelle
Luc Phaneuf
Claire Pimparé
Gerry Plamondon
Johanne Pouliot
Marc Racine
Claude Rajotte
Christopher Reed
Micheline Ricard
Lise Richard
Michel Robidoux
Jerry Robitaille
Colette Roger
Bill Rotari
Jacques Roy
Renée Roy
Carol Roy
Steven Ship
Pierre Simard
Martin Smith
Jacques St-Onge
André St-Amand
Pierre St-Georges
André Sylvain
Bill Szawlowski
Guy Taillon
Denis Talbot
Pierre Tessier
Louis Thompson
Jocelyn Thérrien
Steven Tracey
Pierre Tremblay
Daniel Tremblay
Dan Tremblay
Robert Trépanier
Guy Trépanier
Suzy Turcotte
Catherine Vachon
Robert Vaillancourt
Jehan-V Valiquet
Maurice Velenosi
Robert Wagenaar
Jim West
Michel Zarka

Jurys par catégorie

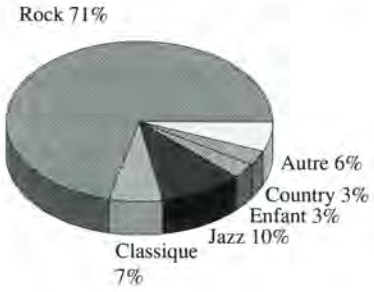

Jurys par région

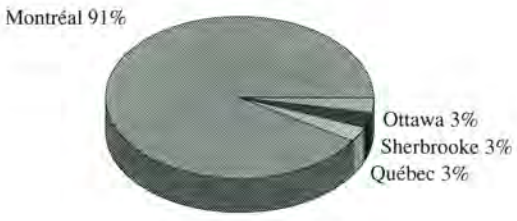

Prêts MUSICACTION

Ces prêts sont accessibles à tout artiste qui a déjà amorcé une carrière ou qui a déjà bénéficié d'une bourse à la relève de ***MUSICACTION***.

La demande peut provenir de tout artiste, producteur, gérant, maison de disques ou compagnie de production qui accepte la responsabilité de mener le projet à terme.

Le prêt a pour but de permettre à l'artiste de produire soit un 45t., soit un mini album d'au moins quatre titres, soit un album.

Durant l'exercice, l'aide maximum disponible était de 20,000$ et doit représenter 50% du coût de réalisation d'une bande maîtresse. Le demandeur doit donc engager dans la réalisation de cette bande au moins autant d'argent qu'il souhaite en obtenir de ce programme.

MUSICACTION a reçu 88 demandes et en a accepté 38 durant l'exercice. En outre, 16 projets commencés l'an dernier se sont terminés cette année.

Voici la liste des demandes acceptées, par artiste:

32 AA
Alain Quessy
Alex Farhoud
Bertrand Gosselin
Brigitte Leblanc
Catherine Karnas
Claude de Chevigny
Claude Dubois
Daniel Hétu
Danielle Oddera
Descars
Dominique Faure
Estelle Esse
Francesca
Gerry Boulet
Gilles Desnoyers
Happy Bonheur
Hart-Rouge
Isa Minoke
Jean-Pierre Manseau
La Bottine Souriante
Les Nerfs
Luc Cousineau
Lucie Gascon
Marc Gabriel
Marc-André Letourneux
Marie Carmen
Marie-Eve
Mario Pelchat
Michel Dulac
Michel Pagliaro
Michel Robert

Michel Robidoux/Raoul Duguay
Mitsou
Monique Vermont
Nanette Workman
Nicole Lambert
Patrick Norman
Paul Piché
Pete Magadini Quartet
Pierre Grandmaison
Pierre Harel
Priscilla Lapointe
Ralph & Les Baronics
Richard Séguin
Robert Charlebois
Robert Leroux
Roger St-Denis
Sylvie Boucher
Sylvie Jasmin
Tony Massarelli
Trio Amsel
Un Zoo, La Nuit
Vilain Pingouin
Vincent Dionne

Reçues

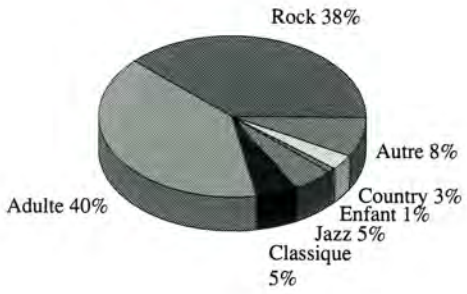

Acceptées

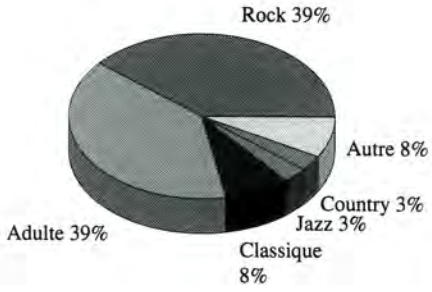

Financées

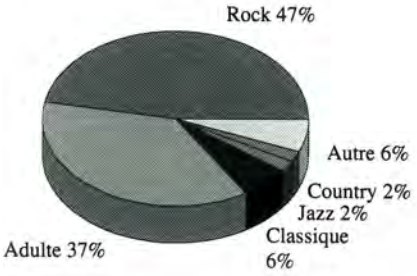

Bourses à la relève

Les bourses sont accessibles à la relève, c'est-à-dire à des artistes qui ont sorti moins de 10 titres. Un même artiste n'est éligible à ce programme qu'une fois, mais il est fait preuve de flexibilité pour des groupes formés de membres qui auraient joué dans d'autres formations ayant déjà bénéficié d'une bourse.

Elles peuvent être demandées par tout artiste, producteur, gérant, maison de disques ou compagnie de production qui accepte la responsabilité de mener le projet à terme.

Le montant d'aide maximum prévu par ce programme est de $2,500. L'aide demandée doit représenter 50% du coût de réalisation d'une bande maîtresse d'un titre ou de trois maquettes. Le demandeur doit donc engager dans la réalisation de cette bande autant d'argent qu'il souhaite en obtenir de ce programme d'aide.

Musicaction a reçu 111 demandes et en a accepté 36 durant l'exercice. Elle a financé en outre 19 projets amorcés l'an dernier et complétés cette année.

Voici la liste des demandes acceptées, par artiste:

A Few Colors
Amnésie
B.C.J.S. Quartette
Bernard Cormier
Bernard Duval
Catherine Balance
Christine Tremblay
Claude Lépine
Cuivres & Percussions de Montréal
Daniel Lessard
Denis Chartrand
Denis Pleau
Duel
E.Q.
Fernand Bernard
Francis Martin
Gilles Bernier
Gilles Mclean
Ian Robson
Icarus
Jamil
Janye Myner
Jean Albert
Jean-Luc Berger
Jérome Lemay jr
Laser
Laymen Twaist
Léandre
Louise Guay
Louise Paradis

Lynda Lemay
Manon Fradette
Marc-André Chabot
Marcaurelle
Marlou
Michel Leboeuf
Odile Casta
Patrice Gascon
Pete Farrell
Pier Noli
Pierre Boucher
Pierre P. Belmar
Pierre Pagé
Pierre Parent
Possession Simple
Robert Lafond
Roger St-Denis
Roland et Mariana Cormier
Silent Knowledge
Sky Music
Stéphane Lévesque
Sylvie Choquette
Valérie
Yves Champagne
Yvon Rioux

Reçues

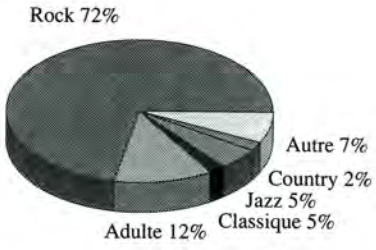

Acceptées

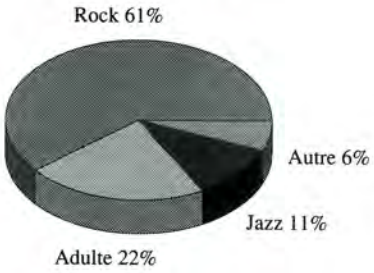

Financées

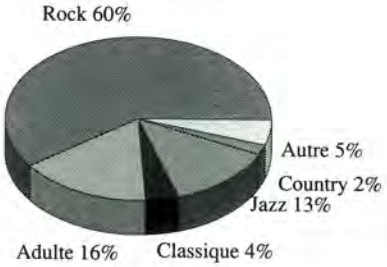

et les gagnants sont...

Durant la période, Musicaction
a participé au financement
de 11 enregistrements qui ont reçu des
certifications or ou platine de la CRIA.
Ce sont les suivants :

Marjo
Celle qui va – double platine
Edith Butler
...et le party continue – platine
Michel Rivard
Un trou dans les nuages – platine
Johanne Blouin
Merci Félix – or
Claude Dubois
Dubois – or
Richard Séguin
Journée d'Amérique – or
Pier Béland
Chante l'amour – or
Mitsou
El Mundo – or
Gerry Boulet
Rendez-vous doux – or
Patrick Norman
Soyons heureux – or
Marie Denise Pelletier
À l'état pur – or

AVEC LA PARTICIPATION DE
MUSICACTION

MUSICACTION a aussi participé au
financement de 41 productions
mises en nomination dont
9 victorieuses au 10e gala
des Félix 88 et donc voici la liste :

Daniel Deshaime
Auteur-compositeur de l'année
Johanne Blouin
Microsillon populaire de l'année
Karen Young/Michel Donato
Microsillon Jazz de l'année
Madame
Groupe Rock francophone de l'année
Marjo
Microsillon le plus vendu
Michel Rivard
Interprète masculin de l'année
Mitsou
Découverte de l'année
Pierre Flynn
Microsillon Rock de l'année
Richard Séguin
Microsillon Pop-rock de l'année

Vidéoclips

Ce programme permet la production de vidéoclips qui puissent servir de support à un enregistrement sonore de langue française déjà sur le marché.

Le montant maximum d'aide prévu par ce programme est de $20,000. L'aide demandée doit représenter 50% du coût de réalisation d'un vidéoclip. Le demandeur doit donc engager dans la réalisation de ce projet au moins autant d'argent qu'il souhaite en obtenir de ce programme d'aide.

Les prêts sont accessibles à toute maison de disques ou à tout producteur de disques qui est propriétaire de la bande maîtresse de la chanson qui sera filmée et qui satisfait aux critères de priorité du conseil.

Musicaction a reçu 39 demandes et en a financé 21 durant l'exercice. Voici la liste des demandes acceptées, par artiste:

Censure
Claude Dubois
Daniel Deshaime
Diane Tell
Gerry Boulet (2)
Joe Bocan
Luc de Larocheliere
Marie Carmen
Marie Denise Pelletier
Michel Pagliaro
Mitsou
Nuance
Paul Piché
Richard Séguin (2)
Toyo

Reçues

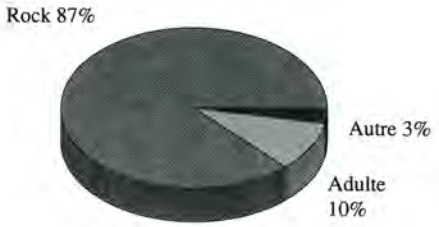

Acceptées

Financées

Tournée internationale

Le programme sert à faciliter aux maisons de disques le support et la promotion à l'étranger de disques canadiens de langue française tout en suscitant des rentrées de fonds étrangers au Canada sous forme de royalties qui seront rapatriées et déposées au pays.

Trois catégories d'événements reçoivent le support de ***MUSICACTION***: le showcase à Paris (maximum $25,000), la tournée de spectacles (maximum $20,000) et le showcase institutionnel (maximum $10,000). Dans chacun de ces cas, le demandeur doit disposer d'une invitation officielle et l'aide sollicitée de ***MUSICACTION*** ne doit pas dépasser 25% des revenus de l'entreprise.

MUSICACTION a reçu 13 demandes et en a financé 11 durant l'exercice, dont une au Japon.

Voici la liste des demandes acceptées, par artiste:

Céline Dion
Daniel Lavoie
Diane Dufresne
Madame
Marjo
Michel Pagliaro
Michel Rivard
Mitsou
Paparazzi
Uzeb
Vis ta vinaigrette

Reçues

Acceptées

Financées

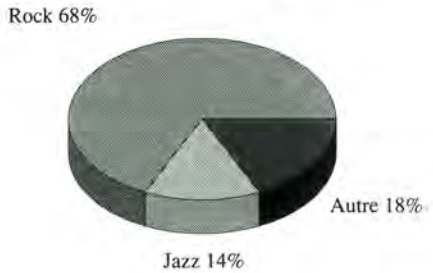

Financement

Musicaction dispose de deux sources de financement majeures qui lui permettent de venir en aide à tous ces projets dont nous venons de donner la liste dans les pages qui précèdent.

La première et la plus importante provient du **ministère fédéral des Communications**. En effet, l'Honorable Marcel Masse prenait une décision courageuse et innovatrice lors de la création du programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore (PADES): celle d'en confier quatre des huit volets à l'entreprise privée, pour une gestion plus légère et plus efficace. **Factor** pour le Canada anglais et à ***Musicaction*** pour le Canada français se voyaient donc octroyer une somme annuelle de 3,700,000$, qu'elles se partagent dans la proportion de 60/40. Ainsi, à la suite d'un accord historique signé le 25 septembre 1986 avec l'Honorable Flora MacDonald, qui lui a succédé à ce poste, ***Musicaction*** dispose pour une période de cinq ans d'une somme annuelle de $1,500,000 pour promouvoir le développement de l'industrie canadienne de l'enregistrement.

La deuxième source, dont l'importance s'accroît d'année en année, provient de sociétés commerciales privées oeuvrant au Québec dans le domaine de la radio et de la télévision.

Musicaction est fière de présenter la liste de ses commanditaires corporatifs et de leurs stations radiophoniques.

RADIO FUTURA LIMITÉE

CKVL-AM	*Montréal*
CKOI-FM	*Montréal*

GROUPE COGECO

CFGL-FM	*Laval*
CJMF-FM	*Québec*

COMMUNICATIONS RADIOMUTUEL INC

CJMS-AM	*Montréal*
CJRP-AM	*Québec*
CJRC-AM	*Outaouais*
CJRS-AM	*Sherbrooke*
CJTR-AM	*Trois-Rivières*
CKMF-FM	*Montréal*
CHIK-FM	*Québec*
CKTF-FM	*Outaouais*
CIMO-FM	*Sherbrooke*
CJMM-FM	*Abitibi ouest*
CJMV-FM	*Abitibi est*

LES ENTREPRISES DE RADIODIFFUSION DE LA CAPITALE INC.

CHRC-AM	*Québec*
CHOI-FM	*Québec*

RADIO MF CIEL (1981) INC.

CIEL-MF	*Longueuil*
CIME-MF	*Ste-Adèle*

CHUM LIMITED

CHTX-AM	*Montréal*
CHOM-FM	*Montréal*

STANDARD BROADCASTING CORPORATION LIMITED

CJAD-AM	*Montréal, Québec*
CJFM-FM	*Montréal, Québec*

TÉLÉ MÉTROPOLE INC.

CFTM-TV	*Montréal*

TÉLÉMÉDIA COMMUNICATIONS INC.

CKAC-AM	*Montréal*
CHLT-AM	*Sherbrooke*
CHLN-AM	*Trois-Rivières*
CKCH-AM	*Hull*
CKCV-AM	*Québec*
CKTS-AM	*Sherbrooke*
CITE-FM	*Montréal*
CITF-FM	*Québec*
CITE-FM	*Sherbrooke*
CFIX-FM	*Chicoutimi*

Conseil d'administration

Malcolm Scott
(président)
Directeur général
Radio Futura Limitée
Montréal

André Di Cesare
(vice-président/industrie)
Vice-président
Disques Star Records Inc.
Montréal

Hector Latulippe
(vice-président/diffuseurs)
Directeur, droits dérivés
Télé-Métropole Inc.
Montréal

Paul-Emile Beaulne
(trésorier)
Vice-président exécutif
Communications
Radiomutuel Inc.
Montréal

Lise Aubut
(secrétaire)
Auteur, imprésario et producteur
Vice-présidente, Superstrat inc.
Outremont

Daniel Harvey
Vice-président
Spectel Vidéo
Montréal

Diane Pinet
Présidente
Editions Bloc-notes - Notation
Montréal

Jacques-Charles Gilliot
Vice-président
Directeur des émissions
CFGL FM
Laval

Michel Sabourin
Président
Fogel-Sabourin
Montréal

Rosaire Archambault jr.
Président
Archambault Musique Inc.
Montréal

Ian MacLean
Directeur de la programmation
CHOM FM
Westmount

Shelley Stein-Sacks
Vice-président,
région du Québec
Ventes et service de radio Sniderman Ltée
Montréal

Diane Juster
Auteur, compositeur et interprète
Présidente,
Les éditions Diane Juster
Westmount

Réactions des médias

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
MONTRÉAL, JEUDI 16 MARS 1989 105e ANNÉE N° 144 76 PAGES, 6 CAHIERS

Dix vedettes québécoises renvoient l'ascenseur

DENIS LAVOIE

Les hommes politiques aiment bien à recevoir l'appui des artistes. Hier, c'était au tour d'artistes de remercier un ministre pour son aide. Dix vedettes québécoises, parmi ceux qui ont vendu plus de 50 000 exemplaires de leur disque, ont en effet remis disques d'or et de platine (pour des ventes de plus de 100 000 disques dans ce dernier cas) au ministre des Communications Marcel Masse, en témoignage du soutien financier octroyé par le gouvernement fédéral à la production de leurs disques.

Le ministre Masse était d'autant plus touché du témoignage des Marjo et Mitsou, Richard Séguin et Patrick Norman, Johanne Blouin et Marie-Denise Pelletier, ainsi que Claude Dubois, que les représentants de MusicAction responsable de l'administration de l'aide financière du gouvernement) ont insisté hier sur le rôle du ministre Masse comme initiateur de ce programme.

Événement annuel institué par MusicAction, organisme privé qui accorde des prêts et bourses pour la réalisation de disques et vidéoclips, cette remise de disques et platine permet également de faire un bilan de santé de l'industrie québécoise du disque. Les résultats sont probants, les disques québécois se vendent de mieux en mieux.

Montreal Daily News
VOLUME 2/NUMBER 2 50 CENTS
THURSDAY, MARCH 16, 1989

THE GLOW OF PLATINUM

Rockeur Marjo (above left), singer-songwriter Richard Séguin (centre), and teenage sex symbol Mitsou were among the Quebec pop heroes lunching on St. Helen's Island yesterday. They were on hand to present federal Communications Minister Marcel Masse with their gold and platinum albums, in recognition of the record and platinum albums they had received financial assistance from Musicaction, a federally funded agency started by Masse to help francophone musicians.

"This is a testimony to the vitality of le chanson," said Séguin, whose Journée d'Amérique LP went gold (signifying sales of 50,000 units).

Mitsou's *El Mundo* has also gone gold. The chanteuse behind Bye Bye Mon Cowboy, decked out in a skimpy mini-skirt, looked great yesterday — all that mucking-out in a Nun's Island fitness club has done the trick.

Marjo, whose debut album, *Celle Qui Va*, has gone double platinum (over 200,000 copies sold), is currently rehearsing prior to

The Gazette
MONTREAL THURSDAY, MARCH 16, 1989 FINAL 50¢

The Gazette, Montreal, Thursday, March 16, 1989 E-3

MUSICACTION

Pop stars show up 'en masse'

Communications Minister Marcel Masse was fêted at a Montreal restaurant yesterday by top-selling Quebec singers grateful for the federal government's aid in producing their latest recordings. Grants and loans are provided for French records, videos and tours by Musicaction, an agency that is funded primarily by Masse's ministry. Pictured above, from left to right, are Johanne Blouin, Richard Séguin, Claude Dubois, Mitsou, Masse, Marie-Denise Pelletier, Marjo and Patrick Normand.

LE DEVOIR
Vol. LXXX — No 63 ★ Montréal, jeudi 16 mars 198

Le club des 3 M : la chanteuse Marjo, le nouveau ministre des Communications Marcel Masse et la scintillante Mitsou, lors de la remise des disques d'or et de platine de Musicaction.

Les disques d'or et de platine de Musicaction

Pierre Roberge de la Presse canadienne

EN RÉPLIQUE au préjugé voulant que les disques, films, revues et autres productions subventionnés soient du gaspillage, l'organisme Musicaction a établi hier ses succès commerciaux.

De Marjo à Mitsou en passant par Patrick Norman et Richard Séguin, les lauréats de « disque d'or » (50 000 exemplaires vendus) et de « disque de platine » (100,000) ont posé — certaines lui ont fait la bise — avec le ministre fédéral des Communications, Marcel Masse.

« Vous ne savez pas ce que vous avez parti avec Musicaction, lui a glissé en souriant

Voir page 12 : Disques

le journal de montreal

Dix artistes québécois reçoivent des disques d'or et de platine

La chanson québécoise a définitivement pris un nouvel envol. Hier, lors de la conférence de presse où était présent l'Honorable Marcel Masse, Ministre fédéral des Communications, Malcolm Scott, président du conseil d'administration de Musicaction a remis des disques d'or et de platine à dix artistes.

Manon Guilbert

Michel Rivard, Johanne Blouin, ont obtenu des disques platine pour avoir vendu respectivement 100,000 copies de «Un trou dans les nuages» et de «Merci Félix». Marjo, «Celle qui va» a décroché un double platine. Claude Dubois, Richard Séguin, Pierre Béland, Gerry Boulet, Patrick Normand, Marie-Denise Pelletier et Mitsou ont atteint avec leur dernière production le chiffre des 50,000 copies et ont reçu le disque d'or symbolique.

Effectivement, cette année a été exceptionnelle. Pour l'an dernier, au moment où six artistes [illegible] disques similaires, que le gouvernement [illegible] investissent

Le personnel

Michel Gélinas
directeur général

Thérèse Lanoix
directeur administratif

Nicole Payette
responsable des programmes

Jean Lemieux
assistant aux programmes

Rapport des vérificateurs

Aux membres de la
Fondation Musicaction

Nous avons vérifié le bilan de la Fondation Musicaction au 31 mars 1989 ainsi que l'état des résultats et de l'excédent cumulatif des revenus sur les dépenses et l'état de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugé nécessaires dans les circonstances.

A notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Fondation au 31 mars 1989 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables décrites à la note 2, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Deloitte, Haskins+Sells
Comptables agréés
le 28 avril 1989

Etat des résultats et de l'excédent cumulatif des revenus sur les dépenses de l'exercice terminé le 31 mars 1989

	1989	1988
Revenus		
Contributions Factor / Musicaction Canada	$1,453,056	$1,428,308
Contributions des commanditaires	457,500	375,000
Remboursements de prêts	267,875	140,050
Intérêts	17,988	40,344
	2,196,419	1,983,702
Prêts et bourses - annexe	1,599,282	1,798,440
	597,137	185,262
Frais généraux et administratifs - Annexe	342,147	330,679
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus)	254,990	(145,417)
Excédent cumulatif des revenus sur les dépenses, au début de l'exercice	23,984	169,401
Excédent cumulatif des revenus sur les dépenses, à la fin de l'exercice	**$278,974**	**$23,984**

Bilan au 31 mars 1989

	1989	1988
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	$220,034	$35,764
Débiteurs (note 3)	163,044	161,144
Intérêts courus à recevoir	1,907	1,625
Frais payés d'avance	250	1,036
	$385,235	**$199,569**
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et frais courus	$106,261	$175,585
Engagements (note 4)		
Excédent cumulatif des revenus sur les dépenses	278,974	23,984
	$385,235	**$199,569**

Etat de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé le 31 mars 1988

	1989	1988
Activités d'exploitation		
Fonds de roulement provenant de l'exploitation		
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus)	$254,990	$(145,417)
Variation des postes du fonds de roulement hors caisse		
Intérêts courus à recevoir	(282)	1,923
Débiteurs	(1,900)	(161,144)
Frais payés d'avance	786	(436)
Créditeurs - Factor / Musicaction Canada	-	(162,028)
Créditeurs et frais courus	(69,324)	13,125
	(70,720)	(308,560)
Augmentation (Diminution) de l'encaisse	184,270	(453,977)
Encaisse au début de l'exercice	35,764	489,741
Encaisse à la fin de l'exercice	**$220,034**	**$35,764**

Notes afférentes aux états financiers 31 mars 1988

1. Constitution de la compagnie et nature des activités

La Fondation Musicaction a été constituée en date du 9 septembre 1985 en vertu de la partie II de la Loi sur les corporations canadiennes.

La Fondation est une entreprise sans but lucratif qui a pour but de favoriser la production d'enregistrements sonores, de vidéoclips et de tournées à l'étranger d'artistes et de compositeurs canadiens. A cette fin, la Fondation offre des programmes qui s'adressent aux maisons de disques, aux producteurs ou aux artistes canadiens.

2. Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été dressés selon les principes comptables suivants:

Contributions

Les revenus provenant des contributions Factor/Musicaction Canada et des membres sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité de caisse.

Le financement de Factor/Musicaction Canada est fait en vertu du Programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore (PADES) du ministère des Communications du gouvernement du Canada.

Prêts Musicaction

Les prêts Musicaction sont accordés dans le but de financer les coûts directs de l'enregistrement de bandes maîtresses et de vidéoclips ou de combler le manque à gagner lors de tournées internationales. Ces prêts doivent être remboursés à partir des sommes perçues en guise d'avances non remboursables ou de redevances s'il y a lieu.

Ces prêts portent intérêt au taux de 12% l'an, tel que défini dans les conventions de prêt.

En raison du remboursement incertain des prêts, ceux-ci sont portés à la dépense lorsque les sommes sont prêtées. Le remboursement de ces prêts est comptabilisé comme revenu lors de l'encaissement.

Bourses à la relève

Les bourses à la relève sont accordées à des artistes débutants afin d'aider ceux-ci à obtenir des contrats de production de disques. Ces bourses sont portées à la dépense lorsque les sommes sont allouées.

Immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations sont portées à la dépense au cours de l'exercice où elles sont encourues.

3. Débiteurs

	1989	1988
Factor / Musicaction Canada	$148,674	$159,557
Factor	14,370	1,587
	$163,044	**$161,144**

4. Engagements

a) En vertu d'un bail

Depuis le 1er juillet 1987, la Fondation exerce ses activités dans un local loué pour une durée de quatre ans se terminant en juin 1991. Le loyer sera de $22,200 en 1990 et de $23,900 en 1991.

b) En vertu de contrats de prêts et de bourses

La Fondation s'est engagée à verser des prêts et des bourses pour une somme totalisant $498,704.

Tableau des prêts et bourses et des frais généraux administratifs de l'exercice terminé le 31 mars 1988

Annexe

		1989	1988
Prêts et bourses			
Enregistrement sonores	- Prêts	$1,122,273	$1,167,331
	- Bourses	115,996	181,623
		1,238,269	1,348,954
Vidéoclips		202,938	225,986
Tournées internationales		140,555	156,197
Emissions radiophoniques		17,520	67,303
		$1,599,282	**1,798,440**
Frais généraux et administratifs			
Salaires		$155,522	$136,893
Charges sociales		9,537	10,391
Achat d'équipement		11,756	24,326
Loyer		22,631	20,480
Entretien et réparation d'équipement		4,724	1,640
Télex et services informatiques		2,148	7,993
Frais de bureau		19,067	19,680
Impression		3,787	4,604
Frais de réunions et de jurys		3,085	1,978
Dépenses de voyage		23,819	22,829
Télécommunications		6,069	7,583
Publicité et promotion des programmes		27,149	16,510
Frais de représentation		6,928	7,885
Abonnements et cotisations		2,205	1,246
Assurances		4,506	5,117
Honoraires professionnels		38,538	41,132
Frais de banque		676	392
		$342,147	**$330,679**

Réalisé à l'aide des logiciels XyWrite, PageMaker et Pixie sur des micro-ordinateurs Wyse par **Aird & Gélinas inc.** La page couverture et les pages centrales ont été réalisées par **Mardigrafe inc.** à l'aide des logiciels QuarkXPress et Adobe Illustrator sur Macintosh. L'épreuve finale est sortie sur Linotronic 300 par **Alinéa inc.** La séparation de couleur est exécutée par **CMC Litho inc.** Imprimé par l'**Imprimerie du Cotentin inc.**